

APPEL D'OFFRES – MATÉRIEL PROMOTIONNEL JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE 2017

Date d'émission : Le mercredi 25 janvier 2017

Date de clôture : Le 24 février 2017, 17 h heure de l'Est
Les soumissions peuvent être envoyées par courrier électronique, par télécopieur ou par la poste. Seul le candidat retenu sera contacté.

Veillez répondre à :

Caroline Bujold coordonnatrice nationale

caroline@fjcf.ca

✉ 780.463.0888

📠 613.562.3995



Les critères suivants sont émis par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) afin de retenir les services d'un fournisseur pour produire le matériel promotionnel des Jeux de la francophonie canadienne 2017. Ce matériel comprendra, sans nécessairement s'y limiter, des manteaux, des t-shirts, des sacs et des étiquettes de bagage.

Afin d'être considéré, veuillez s'il vous plaît faire parvenir une lettre de soumission écrite avant le vendredi 24 février 2017, 17 h heure de l'Est, à :

Caroline Bujold, coordonnatrice nationale

Fédération de la jeunesse canadienne-française

Téléphone : 780-463-0888

Télécopieur : 613.562.3995

Courriel : caroline@fjcf.ca

Les lettres de soumissions doivent être libellées clairement comme suit :
Appel d'offres – Matériel promotionnel : Jeux de la francophonie canadienne 2017. Les lettres de soumissions reçues après l'heure de clôture ne seront malheureusement pas considérées.

**Veillez noter que le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger ce texte.*

1. APERÇU ET OBJECTIFS

La Fédération de la jeunesse canadienne-française est un organisme national géré par et pour les jeunes, composé de onze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et deux territoires. Elle contribue au développement socioculturel et identitaire des jeunes Canadiens d'expression française âgés de 14 et 25 ans par le biais de programmes d'emploi jeunesse et d'événements pancanadiens.

Les Jeux de la francophonie canadienne (JeuxFC) sont au rang des plus grands rassemblements de la jeunesse d'expression française du Canada. En plus d'inciter des centaines de jeunes à exercer leurs talents à l'intérieur de trois volets (arts, leadership et sports), les JeuxFC mettent en valeur leur fierté culturelle, leur confiance en soi et leurs aptitudes de leadership dans un contexte de saine compétition. Les Jeux de la francophonie canadienne sont une initiative de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, réalisés grâce à la participation du gouvernement du Canada.

Le but de cet appel d'offres est de trouver un fournisseur qui produira les articles promotionnels offerts par la FJCF pour les diverses délégations qui prendront part aux Jeux de la francophonie canadienne 2017 à Moncton-Dieppe, du 11 au 15 juillet 2017.

2. AMPLEUR DE L'APPEL D'OFFRES

Pour les JeuxFC 2017, la FJCF nécessite les items suivants :

Manteau sublimé (1 350 exemplaires)

- Design adapté en couleur pour refléter les diverses provinces. Quatorze (14) designs au total.
- Tailles : Extra-petit à XXLlarge
- 100% tissu polyester microfiber, ou similaire
- Fermeture-éclair intégrale devant
- Poches latérales

Chandail (T-shirt) éco-responsable (1 300 exemplaires)

- Tailles : Extra-petit – XXLarge
- Une (1) couleur unie
- Fait de matériel recyclé ou éco-responsable
- Logo deux (2) couleurs à l'avant – Dix (10) modèles différents
- Petit logo une (1) couleur à l'endos (au collet)

Sacs à dos avec cordons (2 500 exemplaires)

- Logo une (1) couleur imprimé sur devant du sac à dos

Étiquettes de bagages (2 800 exemplaires)

- Étiquette de couleur – Treize (13) couleurs différentes)
- Logo noir imprimé sur étiquette de couleur

3. ÉVALUATION ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Veillez s'il vous plaît fournir une grille tarifaire pour les articles demandés, incluant les économies possibles pour le volume, ainsi que les coûts additionnels qui pourraient s'y ajouter. La soumission devra inclure, dans un premier temps, les prix des articles et les délais de production. Veuillez également indiquer s'il sera possible pour vous de fournir des kits d'échantillon de grandeur aux délégations. **À noter que tout le matériel doit être livré avant le 15 juin 2017.**

Les procureurs de services pour cet appel d'offres seront jugés sur les cinq facteurs décisionnels suivants :

A. Coût

Étant un organisme à but non lucratif, la FJCF cherche activement à travailler avec le fournisseur pouvant offrir la meilleure valeur pour les services rendus, tout en respectant les budgets prévus à cet effet.

B. Disponibilité

Il est important pour la FJCF de pouvoir communiquer avec la ou les personnes responsables du dossier. La rapidité de réponse est un critère important pour la FJCF.

C. Contrôle de qualité

Il est essentiel pour la FJCF que le fournisseur sélectionné porte une attention particulière au contrôle de la qualité.

D. Potentiel de partenariat

La FJCF est intéressée à développer un partenariat avec le procureur de services. Un échange de visibilité dans le cadre de ses événements est possible pour un procureur de services qui acceptera d'offrir une réduction sur les coûts sous forme de commandite.

E. Écoresponsable

La FJCF favorise, dans la mesure du possible, l'utilisation de matières recyclées et de pratiques durables dans la fabrication des articles.

Veillez noter qu'une préférence sera accordée aux candidats pouvant offrir un service en français tout au long du processus.

4. DATE DE TOMBÉE DE L'APPEL D'OFFRES

L'information nécessaire ainsi que la documentation rattachée à cet appel d'offres doivent être reçus par la Fédération de la jeunesse canadienne-française avant le vendredi 24 février 2017, à 17 h, heure de l'Est.

Veillez soumettre vos réponses à l'adresse suivante :

Caroline Bujold
Coordonnatrice nationale
caroline@fjcf.ca

Il est à noter que les soumissions peuvent également être envoyées par télécopieur au 613.562.3995.

Toutes questions reliées à cet appel d'offres peuvent être acheminées, par écrit, à Caroline Bujold, coordonnatrice nationale par courriel à : caroline@fjcf.ca. Seules les demandes par écrit seront considérées.

Les soumissions reçues après l'heure de clôture ne seront malheureusement pas considérées.

5. CLAUSES GÉNÉRALES ET CONDITIONS SUBSÉQUENTES À L'APPEL D'OFFRES

- a. La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) se réserve le droit de retenir un ou aucun des fournisseurs ayant proposés leurs services suite à cette sollicitation.
- b. La FJCF se réserve le droit de modifier les besoins présentés dans cet appel d'offres à tout moment.
- c. Les paiements seront effectués suite à la soumission d'une facture en bonne et due forme, basée sur le taux proposé dans l'appel d'offres et/ou basé sur une estimation de prix accepté par les deux parties.
- d. Les conditions d'une possible entente future seront finales. Tout changement devra être négocié et confirmé, par écrit, entre les deux parties.
- e. La FJCF est ouverte à explorer des avenues d'échange de visibilité en fonction de la valeur du rabais proposé.